



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 8556

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la mise à l'écart des seniors dans les entreprises. Depuis les années 1980, les entreprises ont massivement recours aux préretraites et aux mises à la retraite d'office des salariés de moins de soixante-cinq ans. Ces pratiques excluent du monde de l'entreprise des salariés dont les talents et les expériences sont susceptibles d'apporter une réelle valeur ajoutée. Le Gouvernement envisagerait des modifications des régimes fiscaux et sociaux des préretraites et des mises à la retraite d'office. Il lui demande de préciser les modalités de cette réforme.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8556

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6502

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)